

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 17 (1865)

Rubrik: Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COUP-D'ŒIL

SUR LES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE

D'ÉMULATION,

pendant l'année 1865.

(Présenté à cette Société dans sa séance du 5 septembre 1865.)

Messieurs et chers collègues,

C'est avec un plaisir toujours nouveau que je reparais devant vous pour vous présenter un rendu-compte aussi bref et aussi exact que possible de vos travaux pendant le courant de l'année. Le souvenir de la bienveillante indulgence que vous avez témoignée à l'égard de mes rapports précédents, m'engage à la réclamer pour cette fois surtout, attendu que les circonstances dans lesquelles il m'a fallu rédiger ce travail, ont été tout à fait exceptionnelles.

Avant de passer à la revue des travaux que je trouve consignés dans les divers protocoles, qu'il me soit permis de rendre à la mémoire d'un de vos collègues les plus distingués et de vos plus zélés collaborateurs, un hommage de respect, d'amitié et du regret le plus sincère. L'année dernière, M. Scholl n'était pas à la réunion de Neuveville ; sa santé dé-

clinante l'empêchait d'assister à cette fête qu'il égayait de son esprit et qu'il embellissait de ses communications intéressantes. Peu de temps après il partait pour aller chercher la santé sous un ciel moins rigoureux ; mais hélas ! le maître des destinées humaines ne permit pas qu'il s'éteignît au milieu des siens ; il mourut à Montpellier, et la nouvelle de sa mort fut une source de deuil pour tous ceux qui eurent le bonheur de jouir de son amitié. En moins d'un an, il allait rejoindre deux membres influents de notre Société, et sa perte augmentait la liste déjà nombreuse de ceux que vous avez pleurés, et dont les noms ne cesseront de réveiller parmi nous des regrets douloureux. Une plume plus habile que la mienne s'est chargée de vous retracer sa vie et de vous faire vénérer en lui l'homme vertueux et le bon citoyen ; je m'arrête donc à ces quelques lignes dictées par l'affection, espérant que sa vie servira de modèle à la génération qui lui succède. Une autre perte non moins sensible pour le Jura tout entier, comme pour la Société elle-même, est celle de M. Amand Gressly, dont je ne veux point ici vous retracer la vie ; sa mort est encore trop récente pour que l'on puisse le juger avec impartialité. Sa mémoire vivra dans le Jura aussi longtemps que s'élèvera le Hauenstein et que l'on passera par le tunnel des Loges. Et si jamais une voie ferrée vient relier l'Ajoie au reste de la Suisse, on se rappellera avec reconnaissance les études et les travaux par lesquels Gressly a avancé l'exécution de cette œuvre.

Pour l'ordre à suivre dans mon coup-d'œil, je me conformerai, cette année, comme les autres, à la marche tracée par mes prédécesseurs.

Histoire.

En tête des membres de notre Société qui s'occupent activement de recherches historiques, je dois placer M. Quiquerez, qui, bien que retenu dans son lit par un grave accident, n'en a pas moins continué ses travaux et nous a fourni cette année quatre communications très intéressantes.

La première, c'est une *Notice sur des objets d'antiquité provenant de l'abbaye de Moutier-Grandval*. L'auteur y donne une exacte description des souliers, des bas et de la crosse de Saint Germain, qui se trouvent encore dans la châsse renfermant les restes du vénérable apôtre, exposée au chœur de l'église de Delémont. Ce travail est accompagné de planches dessinées à la plume par M. Quiquerez, et de photographies soigneusement exécutées par son fils. Il a été publié dans *l'Investigateur d'histoire* de Zurich, auquel il était destiné.

Le deuxième travail est une *Histoire du château de Landskron*, écrite avec la verve ordinaire de l'auteur lorsqu'il aborde les antiquités du moyen âge, et l'exactitude bien connue qu'il apporte dans la description des lieux, le récit des changements qu'ils ont subis, et enfin le rétablissement de cette forteresse dans l'état où elle était autrefois. Ce travail, destiné à la *Revue d'Alsace*, a été publié par ce journal ; je n'en parlerai donc pas davantage.

En troisième lieu, nous avons à mentionner une notice sur des *bagues hébraïques* trouvées à Morimont et à Sogren. Après avoir établi d'une manière positive l'origine de ces bagues en or, l'auteur recherche comment elles ont pu parvenir dans nos contrées, où leur présence semble confirmer l'opinion de l'établissement de familles israélites dans le Jura à des époques bien reculées. Cette notice a paru dans le journal *le Jura*.

Enfin, je citerai encore la notice sur *l'origine de la famille des Jolissaint dans le district de Porrentruy*. Cette notice peut être considérée comme une suite du travail de M. Quiquerez sur les noms de famille et les sobriquets, dont il a été fait mention dans le rapport d'une des dernières années. Elle offre beaucoup d'intérêt, et prouve l'ancienneté de certaines familles dans quelques localités du pays.

A son tour, M. Mandelert a fourni sur l'histoire de la Prévôté trois communications qui lui ont valu les remerciements de la section à laquelle elles ont été faites. C'est d'abord un travail de M. le professeur Dufour, de Genève, sur *l'origine du village des Geneveys, près de Bellelay*, travail

pour lequel M. Mandelert a donné de précieuses indications.

M. Dufour a fait de nombreuses recherches pour savoir si le village des Geneveys ne serait pas une espèce de colonie genevoise à l'instar des villages du même nom qui existent dans le canton de Neuchâtel, et dont l'origine genevoise paraît être prouvée; il n'est cependant pas encore arrivé à des conclusions positives, mais il a recueilli des indices intéressants. La construction de ce village est dans tous les cas postérieure à la fondation de Bellelay. On suppose qu'il doit son origine à des citoyens genevois qui, forcés de fuir leur patrie après la prise de Genève par les Savoyards en 1307, vinrent s'établir sur une terre étrangère, et y restèrent malgré l'amnistie proclamée un an après la prise de leur ville natale. C'est en 1381 que le nom du village de Geneveys apparaît pour la première fois dans l'histoire. L'auteur croit encore trouver des traces d'origine genevoise dans la ressemblance avec des noms genevois de noms de localités appartenant aux Geneveys, de noms de famille, ainsi que dans le caractère, les mœurs des habitants. Le patois même des Geneveys ressemble à celui de la Savoie et du Léman.

M. Mandelert a encore communiqué une liste des religieux de Bellelay qui ont desservi la paroisse de Tavannes en qualité de curés, depuis 1279 jusqu'à 1530, époque de l'introduction de la réforme. Le dernier curé et premier pasteur fut Jacques Möscher.

Du même collègue, je citerai enfin un travail intitulé : *Démolition de l'ancienne église Saint-Germain à Saipran. Construction d'un nouveau temple à Sornetan. Samuel d'Aubigné, leurs Excellences de Berne, etc. 1696 à 1709*. Il ressort de cet écrit que S. d'Aubigné étant devenu pasteur de Bévilard en 1696 et devant prêcher au temple de Saipran, annexe de Bévilard, trouva qu'il était nécessaire d'agrandir le temple, d'y faire diverses réparations, et de construire sur le cimetière une loge pour le cheval du pasteur dans les mauvais temps. S'étant adressé pour cela aux paroissiens, ceux-ci firent la sourde oreille; chose qui se renouvelle tous les jours encore,

lorsqu'on s'adresse aux campagnards pour leur demander des fonds. Ayant enfin eu recours aux chefs de l'Eglise et de l'Etat, ceux-ci s'employèrent à faire décider la reconstruction d'un temple tout nouveau au village de Sornetan. Cela se fit. Le 30 octobre 1709, le nouveau temple s'achevait, et le 10 novembre de la même année il s'inaugurait par des sermons prêchés par MM. d'Aubigné et Faigaut. La première personne enterrée dans le cimetière établi autour du nouveau temple, fut un nommé Jean-Pierre Juillerat, maire de Châtelat.

M. le pasteur Tièche a donné lecture d'un travail sur l'histoire de France. C'est un extrait sous forme de tableau chronologique, de l'histoire de France de M. Bonnechose, et contenant la liste exacte des rois Mérovingiens, Carlovingiens, Capétiens, Valois et Bourbons. Ce travail, dont je ne trouve point de résumé, est cité comme une œuvre sérieuse, consciencieuse et contenant des données historiques des plus intéressantes.

M. Kohler a présenté l'*Amptbuch*, ou registre de la commune de Porrentruy, de 1590 à 1690. Ce livre, tenu par le prévôt de Porrentruy, donne l'indication des sommes à payer, statuées par ce fonctionnaire, amendes, droits d'héritage, réceptions de bourgeois, de sujets et d'hôtes, etc. Il renferme, outre des données intéressantes pour la localité, l'indication de punitions pour cause de rébellion, délits, etc., des renseignements curieux sur l'établissement à Porrentruy et dans l'Ajoie de nouvelles familles dont on relate l'origine.

M. Kohler a en outre communiqué une pièce relative à la guillotine qui fonctionna trois fois à Porrentruy pendant la révolution. Les débris de cette machine furent vendus pour le prix de 18 livres, *en tout et pour tout*, en adjudication publique autorisée par le sous-préfet Liomin.

Le même collègue a enfin donné connaissance de quelques lettres officielles revêtues de la signature des rois Louis XIII, XIV, XV et XVI, de celles du duc de Choiseul, d'Argenson, de Séguier, etc. L'une d'entre elles, signée du duc d'Acquila et datée de Versailles, 6 mai 1773, adressée au Prince par l'en-

tremise de son ambassadeur à Paris, l'abbé de Raze, demande à l'Evêque de lui envoyer pour quelques mois le premier de ses ouvriers dans les forges pour l'établissement qu'a fondé le sieur Robert, « *ce à quoi le roi tenait beaucoup.* » Les pièces royales ont trait à des compliments à l'occasion d'événements, de mariages, de naissances, etc.

M. Morgenthaler a communiqué une notice historique sur Valangin, depuis sa fondation au XIV^e siècle jusqu'à nos jours. Il s'occupe des différents seigneurs qui en firent leur habitation, des agrandissements qu'il devint nécessaire d'y faire, des quarante-huit procès de sorcellerie que l'on y instruisit au XVII^e siècle, de l'incendie dont il fut presque entièrement la proie en 1747, de sa reconstruction en 1772, et enfin de son état actuel : de manoir féodal qu'il était, le voilà devenu simple prison ; la différence n'est peut-être pas bien grande, mais pourtant quelle chute !

La dernière partie du travail de M. Morgenthaler est consacrée aux ruines de Bonneville et aux souvenirs historiques que rappellent diverses localités du val de Ruz : le champ de bataille de Cofrane, la campagne de Bussy, les Hauts et Bas-Geneveys, Saint-Martin et Dombresson.

Citons en dernier lieu la lecture faite par M. Rode d'une lettre adressée par Jehan, abbé de Bellelay, au châtelain et au conseil de Neuveville, en juin 1531. Elle a été écrite entre deux votations relatives à l'introduction de la réforme. La première avait décidé le maintien de l'ancien culte ; mais le châtelain de Nidau, représentant de Berne, demandait que l'on fît encore une fois *le plus*. Dans cette circonstance, l'abbé prend une position neutre et s'en remet entièrement à la discrétion des magistrats de Neuveville.

Tel est, Messieurs, le résumé de vos travaux sur l'histoire ; abordons maintenant ceux qui ont roulé sur des sujets appartenant plus spécialement à la

Philosophie.

Je n'en trouve que deux à ranger dans cette catégorie.

Le premier est celui de M. le pasteur Fayot en faveur de *l'abolition de la peine de mort*. Bien que cette question ait déjà été souvent débattue, on la revoit pourtant volontiers figurer parmi celles qui méritent d'arrêter la pensée du philosophe et de fixer l'attention du simple citoyen comme de l'homme d'Etat. Après avoir montré, dans l'exorde de son travail, qu'il est des institutions léguées par les temps anciens à l'époque moderne, et contre lesquelles celle-ci doit protester, M. Fayot annonce qu'il désire combattre les raisons que l'on fait valoir en faveur de la peine de mort, et faire voir que le principe de celle-ci n'est pas fondé. La première partie de ce travail est consacrée à la réfutation des raisons sur lesquelles cette peine se fonde. La première que l'on allègue, c'est que la peine de mort repose sur un sentiment naturel de la conscience; la deuxième, c'est le droit de représailles, par lequel celui qui tue doit être tué; la troisième, c'est l'expiation; l'on veut punir le crime par un châtement qui soit en rapport avec lui; la quatrième, enfin, repose sur des considérations pratiques; l'on veut préserver la société en effrayant les hommes et en empêchant de nouveaux crimes. — La seconde partie est consacrée à la défense du principe de l'abolition de la peine capitale. Voici les principaux arguments qu'avance M. Fayot : 1° La société devient meurtrière en ôtant la vie à un des siens; ou, si elle a le droit de le faire, elle prend la place de Dieu; 2° la conscience publique, dans sa généralité, souffre d'une mort semblable et proteste contre elle; 3° cette peine n'est pas juste. A l'appui de ce qu'il avance, l'auteur cite de nombreux exemples, et en terminant il exprime le vœu que maintenant que le sang du Christ a coulé pour le salut du monde, on voie disparaître le dernier bourreau avec le dernier échafaud; que sur la croix blanche de la Suisse l'on ne voie plus de gouttes de sang, mais que cet auguste symbole soit pour les uns un signe de joie, pour les autres une espérance, pour tous le refuge et le salut.

La lecture de ce travail donna lieu à une discussion amicale

à laquelle prirent part MM. Morlet, Tièche, pasteur, Rossé, Besson et Grosjean.

Le second travail que j'ai à mentionner est dû à M. le pasteur Courvoisier. Il traite *du surnaturel*, question qui de nos jours donne lieu à de grands débats. Deux ouvrages ont fourni des citations à l'auteur ; ce sont : les *Méditations* de M. Guizot et un discours de M. Bois. J'extrais les idées suivantes : Il faut distinguer entre le surnaturel de la superstition et le surnaturel de la religion. La science a démontré l'inanité du premier, tandis que celui-ci s'est manifesté dès l'origine du monde et dans le gouvernement même de ce monde. En n'admettant pas un acte surnaturel à l'origine du monde, nous éliminons Dieu et nous tombons dans le panthéisme. Dieu étant admis comme Créateur, conserve-t-il la direction du monde ? Des déistes convaincus le nient, et l'auteur dont nous nous occupons réfute leurs opinions à cet égard. — Le surnaturel n'existe pas pour les animaux ; sa valeur est essentiellement spirituelle. Dieu ne l'emploie que dans un but moral, pour ramener les hommes à lui, pour les secourir et les sauver. Sans s'arrêter aux miracles, on trouve du surnaturel dans toutes les circonstances de la vie. La négation du surnaturel conduit à la fatalité ; sans lui plus de *devoir*. La conscience qui nous commande est le plus éclatant témoignage d'un surnaturel, et notre cœur ne le demande pas moins. Au pied de la croix, le miracle n'est plus un caprice, c'est une triomphante manifestation de l'ordre divin dans son intégralité. — La lecture de ce travail ne donna pas lieu à une discussion proprement dite : les conclusions en furent appuyées.

Des études philosophiques, passons aux sujets d'une nature plus spécialement littéraire ; je les rangerai sous la rubrique

Littérature et philologie.

En premier lieu je citerai la Nécrologie de M. Scholl, par M. Kohler. Ce travail, publié d'abord dans le *Jura*, a été ensuite tiré à part sous forme de brochure, mais à un nombre fort restreint d'exemplaires, que l'auteur a distribués aux pa-

rents, amis et connaissances de notre cher collègue défunt. Je n'en dirai pas davantage, et je mentionnerai ensuite la lecture que fit M. Kohler d'un extrait de la *Vie de Jésus*, par Ramée. C'est une lettre d'un Essénien trouvée à Alexandrie en Egypte, et supposée écrite par un ancien de Jérusalem à un Essénien d'Alexandrie, sept ans après la mort de Jésus. Afin de ne pas surcharger ce rapport d'analyses de travaux publiés, je renverrai à l'ouvrage d'où cette lettre très curieuse a été extraite.

M. Kohler a encore communiqué la traduction d'une inscription hiéroglyphique tracée sur une momie déposée au musée de Neuchâtel, et interprétée par M. Zündel, de Berne. Cette inscription, publiée dans le bulletin de mars 1865 du Musée neuchâtelois, avait été communiquée à M. Parrat, de Porrentruy, qui en a aussi donné une interprétation d'après son système à lui, en ayant soin, comme d'ordinaire, de mettre le chaldéen et le copte en regard. Cette dernière ne ressemble en rien à celle de M. Zündel; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle offre au moins l'avantage de présenter un sens complet.

M. Ed. Tièche a donné lecture d'un travail consciencieux et bien fait sur l'*Hamlet* de Shakespeare. Il commence par quelques mots biographiques sur cet auteur, quelques considérations générales sur ses œuvres, et s'arrête enfin à l'analyse de la pièce qu'il a spécialement en vue. Il étudie ensuite la pensée essentielle de ce morceau dramatique, puis le fond du caractère de Hamlet, le héros principal. Il le considère comme la personnification de l'homme sans Dieu éprouvant tous les besoins que Dieu seul peut satisfaire. A ce sujet il exprime les motifs sur lesquels il fonde son jugement, entre dans un examen détaillé des traits les plus saillants de ce caractère, recherche les causes intérieures qui le poussent à agir de telle façon plutôt que de telle autre, et finit enfin par déclarer Hamlet un homme dégoûté de la vie et des hommes, subjugué par la misanthropie, et dont l'esprit est devenu malade à force de scepticisme. M. Tièche entre aussi dans d'intéressantes dissertations sur le scepticisme, ses causes, son origine, son

histoire, et compare Hamlet avec Faust, Shakespeare avec Goethe, Byron avec Alfred de Musset. Une seconde partie de ce travail s'occupe de résoudre la question de savoir si Shakespeare lui-même ne s'est pas dépeint dans le héros qu'il a mis en scène. Après une digression sur les différentes manières d'écrire des auteurs et une comparaison de la vie de Shakespeare avec le caractère de son héros, M. Tièche reconnaît que bien qu'il n'y ait pas de preuves formelles pour résoudre la question qu'il s'est proposée, il est néanmoins certain qu'Hamlet fait soupçonner son auteur derrière lui. Une dernière circonstance qu'il fait valoir à l'appui de sa thèse, c'est que Molière et Goethe, tous deux poètes objectifs comme Shakespeare, ont laissé percer leur individualité, le premier, dans le *Misanthrope*, le second dans *Faust*, et que cette raison, jointe à celles qu'il a énoncées précédemment, permet de supposer que l'auteur anglais s'est vraiment dépeint dans son Hamlet. — A la suite de cette lecture, MM. Fayot et Montandon en ont fait une critique indulgente, et bien que leurs opinions aient différé dans certaines appréciations, ils ont été d'accord pour reconnaître au travail de M. Tièche un mérite littéraire évident, et pour le remercier des soins qu'il avait apportés à cette communication pleine d'intérêt.

M. Félix Martin, diacre à Bienne, a donné connaissance d'une composition sur la *poésie populaire chez les Bretons*. Je regrette beaucoup de ne pouvoir vous présenter une courte analyse de ce travail que je trouve noté dans un protocole comme possédant un mérite incontestable; toutefois les membres de la section à laquelle il a été communiqué, ayant décidé d'en demander l'impression dans les *Actes*, je ne doute nullement que le bureau central n'accède à un vœu qui mettra tous les membres de la Société à même de le lire et de l'apprécier.

M. le pasteur Saintes a fait plusieurs lectures et communications, entre autres : une lecture d'un récit de Léon Gozlan sur une soirée que ce dernier passa avec Vidocq chez Balzac,

et un compte-rendu de la fête d'inauguration du monument élevé à la mémoire du doyen Morel.

M. le Dr Juillard a présenté un résumé des travaux de la section de Bienne depuis sa fondation, c'est-à-dire pendant dix ans. Il serait à désirer que des travaux de ce genre se fissent dans toutes les sections, ne fût-ce que pour stimuler les nouveaux membres par l'exemple et l'activité de leurs devanciers.

En dernier lieu, je mentionnerai la lecture d'une allégorie intitulée *Le Nuage*, traduite de l'anglais par M. Favrot. Cette pièce respire au plus haut point le sentiment du dévouement, du sacrifice pour le bien d'autrui, en un mot de la charité la plus sublime.

D'une prose comme celle de ce dernier morceau à la poésie il n'y a qu'un pas. Je me trouve donc tout naturellement porté à vous citer les compositions poétiques lues pendant le courant de cette année.

M. Courvoisier a présenté deux pièces tout à fait jolies, intitulées : *Nos Oiseaux* et *La Violette ambitieuse*. Dans la première, l'auteur dépeint « les teintes magnifiques, le vif éclat, les brillantes couleurs, » en un mot « l'éclatante parure » des oiseaux des tropiques ; mais, ajoute-t-il avec vérité :

« Leur lot n'est pas le charme de la voix ;
Ils peuvent l'envier aux chantres de nos bois. »

Puis il fait l'éloge des oiseaux de nos contrées, plus modestes de parure, il est vrai, mais possédant le don

« D'égayer le cœur au bruit de leurs chansons. »

La seconde est une fable qui nous représente une petite violette fatiguée de son humble et modeste condition, qui veut s'élever aussi haut que le rosier à l'ombre duquel elle fleurissait. Son vœu est exaucé. La voilà qui rivalise avec la reine des fleurs ; mais, hélas ! bientôt l'ardeur du soleil la fait pâlir ; étourdie de sa propre grandeur, elle s'affaisse et veut s'appuyer sur l'arbuste voisin ; là encore, ô douleur.....

« Une épine cruelle
La transperce deux fois.

Enfin, elle tombe pour ne plus se relever.

» Craignons le sort de la pauvrete ;
La grandeur chèrement s'achète ;
Sans honte et sans ambition
Sachons garder chacun notre condition. »

M. Vernier a donné lecture de trois jolies fables, tirées de son *Recueil de fables et poésies* qui paraîtra sous peu. Elles sont intitulées : *L'Aérostat et la Locomotive, le Coudrier et le Chêne, et les deux Chiens*. Il a encore présenté une poésie intitulée : *Le Maître d'école*, destinée au journal *l'Éducateur*, dans lequel elle a été publiée.

M. Favrot a lu deux petites pièces traduites de l'espagnol.

Descendons maintenant des régions où le poète aime à rêver, pour nous occuper de sujets plus réels, et voyons rapidement les travaux relatifs à une matière toujours pleine d'intérêt. Je veux parler de

L'Éducation.

Les travaux sur les questions de ce genre sont fort rares ; je n'en ai même que deux à citer, et encore ne sont-ils point originaux. M. le Dr Juillard a présenté une analyse de l'ouvrage de M. le Dr Guillaume sur *l'hygiène scolaire*, et un rapport sur une brochure du Dr Chatelain, de Préfargier, intitulée : *Des erreurs et préjugés populaires en médecine*.

Si les compositions en matière d'éducation n'ont pas été nombreuses, il y a eu par contre des discussions fréquentes et intéressantes et qui ont abouti à de bons résultats. Je mentionnerai en premier lieu la question de l'établissement des cours publics ; question qui a été agitée à Neuveville, à Bienne et à Porrentruy. Dans la première de ces localités, 9 séances publiques dues à l'initiative de la section de la Société d'émulation, ont été tenues dans la salle de l'hôtel-de-ville ; on y a traité les sujets suivants : *Le progrès*, par M. Revel, pasteur ;

Victor Hugo, par M. Lefèvre ; *le corail*, par M. Desor ; *Etude comparée sur les peines et les crimes dans les temps anciens et modernes*, par M. Fréd. Imer ; *le sel*, par M. Kopp ; *ce qu'il manque à la littérature contemporaine*, par M. A. Imer ; *les erreurs et les préjugés populaires relatifs à la folie*, par M. Chatelain ; *la grandeur de la terre et la distance des astres*, par M. Gilliéron ; *l'antiquité de la race humaine*, par M. Godet.

A en juger par l'extrait de protocole que j'ai sous les yeux, les expériences faites à Bienne dans le même but, n'ont pas été moins encourageantes. Il y a eu 7 séances publiques données par MM. le professeur Desor, sur la formation des coraux ; Ayer, professeur, sur l'économie politique ; Hirsch, sur la voie lactée et les nébuleuses, Schwob, de Küssnack, sur la poésie ; le pasteur Saintes, sur Victor Hugo, et Dr Juillard, sur l'hygiène.

La section de Porrentruy a décidé en principe l'établissement de ces cours ; mais la saison étant passablement avancée, l'on jugea à propos de les remettre à l'hiver prochain.

La lecture de l'ouvrage de M. le Dr Guillaume à Neuveville a donné lieu à une discussion très animée mais amicale. L'on ne peut que se réjouir de voir une question aussi importante que celle de l'hygiène scolaire, occuper les esprits des personnes influentes d'une localité quelconque.

La section de Porrentruy a remis en discussion une question déjà soulevée par feu votre honorable collègue, M. Péquignot, relativement à la *fondation d'une école normale supérieure pour des professeurs chargés de l'enseignement des branches littéraires*. Tout en acquiesçant à cette proposition, M. Durand s'est demandé s'il ne serait pas plus opportun de discuter la question de la *fondation d'une école normale supérieure destinée à former des maîtres pour les écoles moyennes*. Cette dernière proposition, ayant été prise en considération, fut renvoyée pour faire l'objet d'un rapport spécial ou d'une discussion ultérieure.

La section de St-Imier qui s'est toujours fait remarquer par l'intérêt qu'elle porte à l'instruction publique et à l'édu-

cation du peuple, a fourni cette année encore quelques travaux sur cette matière.

Intérêt public.

Parmi les communications que l'on peut ranger sous ce chef, je nommerai d'abord la question de l'*Eau-de-vie* traitée par M. Montandon. Il établit une comparaison entre les brochures de MM. Ochsenbein, Bouchardat, Junod et Rosselet, et les examine séparément.

La brochure de M. Ochsenbein traite les 5 points suivants :

- 1^o Importance de la distillation pour l'agriculture ;
- 2^o Etat de cette distillation dans le canton de Berne ;
- 3^o Comment faire cette distillation pour lutter contre la concurrence ;
- 4^o Influence de la distillation sur la consommation ;
- 5^o Moyens pour lutter par des lois ou sans recourir à des lois contre les abus.

Celle de M. Bouchardat traite des effets physiologiques des boissons alcooliques et s'élève particulièrement contre l'absinthe. Cette brochure, quoique fort intéressante, n'est point populaire.

M. Junod, pasteur à St-Martin, canton de Neuchâtel, fait l'histoire de l'eau-de-vie, donne une statistique de la consommation et des impôts sur cette denrée dans différents pays, et cite les maladies occasionnées par l'usage de l'alcool. Quant aux moyens à employer pour résister aux abus, il propose des associations et donne le règlement de la Société de Chézard au Val-de-Ruz, constituée contre l'eau-de-vie.

Dans la 4^e brochure, M. Rosselet, pasteur à Courtaillod, après avoir divisé les ivrognes en différentes classes, traite des effets de la boisson, non pas au point de vue médical, mais au point de vue moral, et conclut que pour combattre ce vice il faut des remèdes moraux, des actes, des hommes de bonne volonté.

Tout en faisant cette analyse, M. Montandon expose ses propres vues sur la matière : ainsi il approuve ou désapprouve les

principes exprimés par les auteurs de ces brochures, et il conclut en se rangeant à l'avis de M. Rosselet, dont la brochure lui paraît être le couronnement de tout ce qu'ont pu dire les auteurs précédents.

Lecture a été faite à Neuveville des Rapports de MM. Amuat et Rollier sur *les moyens à employer pour astreindre les communes à repeupler leurs forêts d'essences utiles*. Ces deux travaux sur une question proposée par M. Choffat, étaient destinés à être lus en séance générale. Comme ils ont été publiés l'an dernier dans les Actes de la Société, il est superflu d'en faire ici l'analyse.

Une troisième question qui a été soulevée est celle relative au patronage des détenus libérés. M. Humbert-Prince, pasteur à Porrentruy, a été chargé de prendre l'initiative dans cette affaire importante et de s'entourer de tous les moyens pour la mener à bonne fin.

A ce propos, je prendrai la liberté de rappeler que bon nombre de membres de la section de Porrentruy ont déclaré adhérer à la Société fondée à Berne en vue de secourir les infortunés rendus à la liberté.

M. Kohler a donné lecture d'un extrait du bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar, traitant de l'industrie du coton à Neuveville et de l'introduction de belles races d'animaux dans le Jura, à l'époque française. Ces données sont extraites d'un résumé des travaux de la Société d'émulation du Haut-Rhin, dont le doyen Morel était un des membres les plus actifs.

M. Beerstecher, instituteur, a présenté un rapport sur l'utilité et l'importance de la *statistique* en général et dans notre pays en particulier.

M. Ducret, professeur, a exprimé le vœu que l'on établît une statistique des industries qui se sont implantées ou ont été introduites dans le Jura, et que l'on fit l'historique de celles qui y ont prospéré, de celles qui y sont tombées, et que pour ces dernières, on en recherchât les causes.

M. Bodenheimer, professeur, a rendu compte du III^e bulle-

tin de la Société neuchâteloise pour l'avancement des sciences sociales. Il renferme le rendu-compte des 6^e, 7^e, 8^e et 9^e séances de cette Société, et en outre deux travaux émanant de membres de la Société.

Comme vous avez pu vous en convaincre par ce court résumé, les sujets roulant sur des questions d'intérêt public et traités d'une manière originale, n'ont point été fréquents cette année. Il ne faudrait pas en conclure cependant que l'activité de la Société a diminué. La question relative à l'établissement de nouvelles lignes de chemins de fer, qui a été vivement agitée dans deux districts du Jura, et à laquelle plusieurs membres de la Société ont pris une part active, a exigé des actes plutôt que des paroles ou des écrits.

Puissent les efforts qui ont été faits jusqu'ici et auxquels la Société n'est point restée étrangère, être couronnés de succès. C'est peut-être aussi à des préoccupations de nature particulière qu'il faudra attribuer le petit nombre de travaux sur une branche d'études que l'on voyait si richement représentée ces années dernières. Je n'ai aujourd'hui que deux communications à mentionner sur des objets ayant trait aux

Sciences naturelles et mathématiques.

M. Meyer, professeur, a rendu compte du 4^e cahier des *Actes* de la Société des sciences naturelles de Bâle (*Verhandlungen der naturforschenden Gesellschaft*) pour l'année 1863. Ce cahier renferme plusieurs articles sur la chimie, par M. le professeur Schönbein; un sur la physique par M. le Dr Burckhard; un sur la météorologie par M. Pierre Mérian; un sur la botanique par MM. Reinsch et Christ. La paléontologie est représentée par un article de M. le professeur Rutimeyer, l'anatomie par un autre de M. Aeby, et enfin les mathématiques par deux articles de M. Kinkelin. Une liste des dons faits à cette Société, et l'énumération de ses membres terminent ce cahier.

M. Ducret a lu un travail des plus intéressants sur le *lait*, sa composition, sa densité, et les moyens de reconnaître s'il

est altéré et en quoi consiste cette altération. Il mentionne aussi la manière de conserver le beurre frais, et de lui rendre sa fraîcheur lorsqu'il est devenu rance. Il parle du sucre de lait et du mélange que l'on en fait avec le sucre de canne ; ces deux espèces sont faciles à distinguer : le sucre de canne est soluble dans l'alcool, tandis que le sucre de lait ne l'est pas. M. Ducret fait ensuite une courte digression sur la liqueur préparée par les Yakoutsks au moyen de lait de cheval fermenté, et termine son travail en invitant à ne pas ajouter trop de foi aux soi-disant falsifications du lait au moyen de cervelle d'animaux ou autres matières, la plus ordinaire ; c'est l'écramage et le remplacement de la crème par de l'eau. Enfin il expose le *lacto-densimètre* et le *crémomètre*, et explique la manière de se servir de ces instruments.

Il ne me reste que fort peu de chose à dire sur les

Beaux-Arts.

Je mentionnerai en premier lieu les photographies représentant des chartes, des sceaux et des vues de Ferrette et ornant l'*Histoire des comtes* de cette ancienne localité, par M. Quiquerez. Cet ouvrage a été publié par la Société d'émulation de Montbéliard. Les planches photographiées dont je viens de parler, ainsi que celles qui accompagnent le travail de M. Quiquerez sur les antiquités provenant de l'abbaye de Moutier-Grandval, sont dues au talent de M. Edouard Quiquerez. Les dessins à la plume dont ce dernier travail est orné, sont de M. Quiquerez lui-même.

M. Kohler a reçu pour la Société, et a présenté l'*Armorial de Fribourg*, par le P. Apollinaire, gardien du couvent des Capucins à St-Maurice, et M. le colonel Mandrot. Cet armorial forme un album d'environ 24 feuilles représentant les armoiries des diverses familles marquantes de Fribourg. Les dessins sont très bien exécutés et la mise en couleur ne laisse rien à désirer, tant sous le rapport du brillant, de l'éclat, que sous celui de la netteté et du fini.

Vous apprendrez avec plaisir, Messieurs, que l'auteur de cet armorial a été reçu comme membre honoraire de votre Société.

Il ne me reste plus qu'à vous annoncer que la Société jurassienne d'émulation continue à entretenir les relations les plus amicales avec plusieurs Sociétés savantes tant de la Suisse que du dehors. La bibliothèque s'augmente tous les jours des publications qu'elles nous envoient en échange de nos *Actes*.

Je regrette vivement d'avoir reçu trop tard le protocole des séances de la section de St-Imier ; mon rapport n'aurait pu que gagner en intérêt en s'enrichissant du résumé de travaux utiles et bien faits, comme ceux que l'on y rencontre. Le résumé de ces travaux prendra place dans notre prochain *Coup-d'œil*.

Delémont ne donne pas signe de vie, et depuis que j'ai l'honneur de remplir les fonctions de secrétaire de votre Société, je n'ai pas encore eu le plaisir de voir une seule communication de cette section.

Je termine, Messieurs, en vous remerciant de l'attention que vous avez bien voulu prêter à la lecture de ce Coup-d'œil, et en réclamant de nouveau votre indulgence pour ses nombreuses imperfections. Je suis de plus en plus convaincu que le but poursuivi par la Société jurassienne, est noble et bon, et je fais des vœux bien sincères pour son développement et sa prospérité.

AL. FAVROT.

